

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 22 JUIN 2020

**Date de la convocation : 16 juin 2020**

### VOTE DES COMPTES DE GESTION 2019

Considérant que les résultats des comptes de gestion 2019 présentés par la Receveuse Municipale sont conformes à ceux des comptes administratifs 2019 présentés par Madame le Maire, tant pour le budget général de la commune, que pour le budget annexe lotissement des Vignes 4<sup>è</sup> tranche,

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité les comptes de gestion 2019, établis par la receveuse municipale.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2019 dressé par Madame le Maire **qui n'a pas pris part au vote**,

**ET DONNE ACTE** de sa présentation qui peut se résumer ainsi :

#### BUDGET COMMUNE

CA 2018	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Total
Opérations de l'exercice	-283 105.25	+ 329 796.04	-108 898.78	+49 032.04	
Résultat de l'exercice		+49 690.79	-59 866.74		-13 175.95
Résultat reporté Année N-1		+254 444.79		+187 555.98	+442 000.77
<b>Résultat de clôture</b>		<b>+301 135.58</b>		<b>+127 689.24</b>	+428 824.82
Restes à réaliser			-314 786.47		
<b>Résultats cumulés</b>		<b>+301 135.58</b>		<b>+127 689.24</b>	+114 038.35

#### **Affectation du résultat au BP 2019 :**

↳ Report excédent en fonctionnement (002) : **114 038.35 €** (301 135.58 – 187 097.23)

↳ Report excédent en investissement (001) : **127 689.24 €**

↳ Report déficit en investissement (001) : **NÉANT**

↳ Réserve (1068) : **187 097.23 €**

#### BUDGET LOTISSEMENT 4EME TR

CA 2018	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Total
Opérations de l'exercice	- 26 893.77	+ 26 780.00	- 26 780.00	+ 26 893.77	
Résultat de l'exercice	- 113.77	0.00		+ 113.77	0.00
Résultat reporté Année n-1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 113.77</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>- 113.77</b>	<b>0.00</b>

### Affectation du résultat au BP 2019:

↳ Report excédent en investissement (001) : + 113.77 €

↳ Report excédent en fonctionnement (002) : - 113.77 €

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Après avoir pris connaissance des bases prévisionnelles pour 2020 des impôts directs locaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, **DE MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION**, à savoir :

- Taux de Taxe Foncière (bâti) ..... 36.77 %

- Taux de Taxe foncière (non bâti)..... 47.31 %

### REINTEGRATION DES PROVISIONS

Depuis 2010 la commune alimentait une provision pour risques et charges liés à l'entretien de la lagune. Le montant de la provision s'élève à 11 000 € au compte 15181 – Autres provisions pour risques (non budgétaires). La commune n'ayant plus la compétence assainissement, cette provision n'a plus lieu d'être.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité des membres présents, **la réintégration des provisions d'un montant de 11 000 € aux comptes :**

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2020.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**VOTE** les budgets primitifs 2020 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGETS	Investissement	Fonctionnement
Budget Commune	555 592.72 €	443 599.38 €
Lotissement des Vignes 4ème tranche	26 893.77 €	26 898.77 €

### MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL AU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

**Le Maire propose à l'assemblée,**

**La modification** d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe ou d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ou de rédacteur permanent à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaire.

A compter du 22 juin 2020, l'emploi sus-mentionné passe à 28 heures hebdomadaires.

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : secrétaire de mairie

Grade : adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, rédacteur

### LOCATION DE TERRAINS 2020

Concernant les locations des divers terrains appartenant à la commune, il convient de procéder chaque année au renouvellement des baux, en prenant compte de l'indice des fermages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de fixer les **LOCATIONS DE TERRAINS 2020** comme suit :

\* GAEC de Livet (GUINEHEUX), Parcelle située section ZN n° 284 (excédent de terrain jouxtant le lotissement des Vignes), pour une surface de 2 Ha 86 a 88 ca –**327.61 €** pour la période 01/01/2020 au 31/12/2020, payable au 1<sup>er</sup> octobre 2020

\* Mr Gérard PIRON, Excédent de terrain auprès des lagunes, pour une surface de 1 Ha 11 a 75 ca –**142.78 €** pour la période 01/01/2020 au 31/12/2020, payable au 1<sup>er</sup> novembre 2020

\* Mr Alain COCANDEAU, Parcelle située section ZO n° 25, pour une surface de 25 a 58 ca –**39.92 €** pour la période 01/04/2020 au 31/03/2021, payable au 1<sup>er</sup> novembre 2020

**CHARGE** Madame le Maire d'établir les contrats de location au titre de l'année 2020.

### DENOMINATION PLACE CENTRALE

Afin de situer la nouvelle boîte à lettre de la Poste, il convient de donner un nom à la place centrale de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de donner le nom suivant :

Parcelle	Désignation	Nouveau nom
ZN 147	Place située à l'angle de la rue Beausoleil et de la rue de la Promenade	<b>Place du Relais</b>

**CHARGE** Madame le Maire d'en informer les services tels que Cadastre, EDF, Véolia, La Poste....

### QUESTIONS DIVERSES

#### **\*Opération Argent de Poche**

J-L LARDEUX représentera la commune à l'AG du Nulle Part Ailleurs le 27 juin afin d'envisager l'organisation de l'opération Argent de Poche pour cet été et sous quelles modalités.

#### **\*Signalétique**

Accord de principe au devis LACROIX, en attente d'un complément concernant le panneau « salle de réception – Domaine du Chêne »

#### **\*Centre-bourg**

Panneaux zone 30 à prévoir

#### **DATE A RETENIR**

\* Elections municipales : dimanche 28 juin 2020, 2<sup>ème</sup> tour

\* Installation du Conseil Municipal : vendredi 3 juillet, à 19h (réunion à huis clos en raison du contexte épidémique)